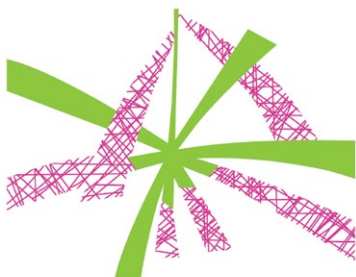


Rapport moral et rapport d'activité du SYNABIO

JUILLET 2018 - JUIN 2019



SYNABIO

entreprendre ensemble pour développer la bio

RAPPORT MORAL

Lors de notre AG 2018, nous avons collectivement exprimé la volonté de construire et mobiliser notre organisation professionnelle pour une agriculture biologique cohérente, exigeante et durable. Afin de respecter cet objectif, nous avons identifié trois priorités majeures pour l'année.

La première consistait à clarifier et renforcer notre positionnement et notre légitimité à travers :

- une évolution de notre cadre d'adhésion;
- une transformation du paysage syndical des entreprises bio à mener avec nos partenaires (Synadis bio, Natexbio, ...) pour plus de clarté et d'efficacité;
- de nouvelles relations avec les Interpro-régionales, l'ANIA, l'Agence Bio, la FNAB...

Notre seconde priorité portait sur la visibilité et l'efficacité de nos engagements collectifs concernant :

- le cadre réglementaire;
- le respect des spécificités bio dans les relations commerciales;
- le soutien au développement;
- l'investissement vers plus de responsabilité sociétale.

Enfin, nous nous étions donnés comme objectif de retrouver de la proximité au sein de notre réseau, grâce à davantage de rencontres et d'échanges et plus d'interfaces naturelles avec les enjeux.

Pour mettre en œuvre les grandes lignes de ce programme, nous avons pu compter sur l'engagement de tous, membres, équipe, partenaires. Mais, comme toujours l'actualité ou le contexte soufflent sur les intentions et nous avons dû tenir compte du vent de la révision réglementaire et des temps forts médiatiques, comme sur la question du chauffage des serres. Le changement d'échelle de notre secteur d'activité, la multiplication des acteurs et la défaillance de l'ITAB, partenaire historique du Synabio, ont également marqué cette année et nourri nos réflexions stratégiques.

Sur le plan interne, nous avons dû nous adapter à l'évolution de l'équipe permanente et à la disponibilité des uns et des autres, tout en recherchant une juste répartition des dossiers au regard des besoins. L'actualité a parfois généré de la surconsommation d'énergie et de temps au détriment de notre feuille de route initiale et de notre calendrier.

À titre personnel, pendant mes deux à trois jours par semaine consacrés à cette mission, j'ai cherché à être le président de tous,

- veillant à l'équilibre des points de vue et à une trajectoire plus linéaire;
- compensant certaines sous mobilisations, surtout vis-à-vis des médias;
- rappelant parfois notre obligation de résultats en contrepartie des moyens attribués;
- refoulant mes envies naturelles de terrain au profit des rendez-vous parisiens.

Je remercie mon entreprise pour la grande disponibilité et liberté qui m'ont été accordées car parfois son exposition était majeure. Je la remercie également pour l'effort financier que cela représente dans un contexte de fortes tensions commerciales

Même si je n'ai pas pu répondre à toutes les sollicitations, ni anticiper toutes vos attentes, j'espère avoir été pendant ces quelques mois le président que vous souhaitiez et je suis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.



Jean-Marc LÉVÊQUE, Président

Rapport moral et rapport d'activité du SYNABIO

Document édité par le SYNABIO
16 Rue Montbrun, 75014 Paris - synabio@synabio.com

CETTE ANNÉE

Nous interpellons la commission européenne pour clarifier **les règles d'utilisation des arômes** dans les produits bio

janvier 2019

Le Synabio se dote d'une **nouvelle raison d'être**, d'une vision et d'une charte présentées en Assemblée générale.

septembre 2018

Nous lançons **Collectibio**, un programme de collecte et de recyclage d'emballages, réunissant fournisseurs et distributeurs spécialisés.

janvier 2019

Nous engageons une **large consultation de nos parties prenantes** pour redéfinir le cahier des charges du label Bioentreprisedurable

février 2019

Nous sommes **auditionnés à l'Assemblée Nationale** sur les relations commerciales avec la grande distribution

2 mai 2019

En lien avec ses partenaires, nous **évaluons la qualité des contrôles** en bio

mars 2019

Tout au long de l'année

Les élus du Synabio se mobilisent sur des enjeux internes structurants pour l'organisation : évolution du cadre d'adhésion, priorisation des missions, clarification des processus de décision collectifs et mise en oeuvre de méthodes collaboratives...

AFFAIRES PUBLIQUES

Nos propositions en faveur des entreprises de la bio

Nous avons lancé cette année une action de plaidoyer afin de gagner en influence auprès des pouvoirs publics et des parlementaires. Nous nous mettons ainsi en mouvement pour devenir un acteur incontournable des politiques agricoles et alimentaires à l'horizon 2030, conformément à notre vision.

Accompagné par le cabinet KOZ, un groupe de travail réunissant administrateurs et adhérents a élaboré puis affiné un argumentaire et des propositions. Les membres du groupe se sont également formés aux affaires publiques.

Les faits marquants

Nous avons rencontré une vingtaine de parlementaires (LREM, MODEM, PS, Verts) ainsi que les cabinets d'Edouard Philippe, Bruno le Maire et Didier Guillaume.

Nos interlocuteurs ne sont plus à convaincre sur les atouts de la bio pour la santé, l'environnement et l'emploi ! Nous avons par conséquent centré notre plaidoyer sur six défis propres aux entreprises et aux filières bio.

- Construire un plan de financement dédié à la filière bio avec Bpifrance
- Créer un statut de jeune entreprise à impact environnemental pour accompagner les jeunes pousses
- Préserver les acquis du cahier des charges bio et intégrer progressivement les enjeux du développement durable
- Encadrer les pénalités de la grande distribution afin de préserver l'équilibre du partage de la valeur dans les filières bio
- Constituer un fonds d'indemnisation pour répondre à la problématique des contaminations accidentelles liées à l'utilisation de produits phytosanitaires
- Mettre en place un dispositif de suramortissement pour la filière bio afin de soutenir les investissements et sa nécessaire montée en puissance

● **+ de 20 rendez-vous** avec les parlementaires et les ministères



Jean-Marc Lévêque et Didier Perréol rencontrent le Ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, pour présenter le plaidoyer des entreprises de la bio en novembre 2018

FILIÈRES ET MARCHÉS

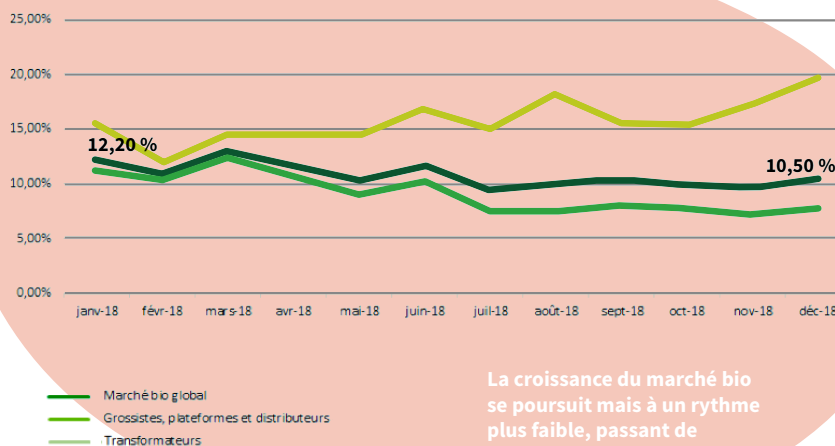
Entre croissance et tensions

Les marchés bio évoluent fortement : arrivée de nouveaux acteurs, croissance inégale selon les réseaux, tensions sur les matières premières... Dans ce contexte, le Synabio met à votre disposition des outils et services qui éclairent vos choix stratégiques et accompagnent le développement de filières bio responsables.

Les faits marquants

- Des marchés toujours en hausse, mais un tassement régulier de la croissance au cours de l'année 2018 chez nos adhérents contributeurs à l'indicateur mensuel de conjoncture. Selon nos chiffres, 2018 s'est terminée sur une hausse de 10,5%, quand les chiffres de l'Agence Bio atteignent +15,7% : l'écart peut s'expliquer par la croissance d'opérateurs non contributeurs, ou des marchés de la grande distribution (nouveaux entrants, MDD...) hors de notre périmètre.
- Les enquêtes du baromètre Appros et Ruptures ont montré cette année encore les difficultés à s'approvisionner durablement en origine France dans certaines filières (petits fruits, certaines céréales...). Les échanges avec les groupements régionaux autour de nos résultats devraient encourager des développements intéressants.
- À l'invitation des Bio des Hauts de France, nous avons participé aux réflexions autour d'une filière "betteraves sucrières bio" locale et équitable et d'origine « France ». Nous avons relayé cette initiative auprès de nos adhérents pour tester un premier sirop de betterave bio responsable.

Les tendances du marché bio mesurées par le Synabio en 2018



CHIFFRES CLÉS

- **11 ENTREPRISES** adhérentes ont échangé avec des agriculteurs ou groupements pour construire des partenariats durables sur le salon La Terre est Notre Métier
- **7 COMITÉS** bio interprofessionnels où le Synabio vous a représentés
- **5 TONNES** de sirop de sucre de betteraves bio des Hauts de France testées en transformation et vente aux consommateurs

ZOOM SUR LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Cette année, le SYNABIO a lancé la première édition de son observatoire des négociations commerciales en grande distribution. Nous avons pu mettre en évidence les risques que font peser les pratiques commerciales des GMS sur les filières bio. Demandes de déflation avant toute discussion, pénalités appliquées sans discernement en cas de rupture d'approvisionnement : ces dérives mettent sous pression les fournisseurs bio et fragilisent notre secteur.

On retiendra que seuls 8 % des fournisseurs bio ont pu intégralement répercuter leurs hausses de matières premières. 42 % des répondants n'ont pas du tout pu répercuter ces hausses et 50 % ont pu le faire en partie seulement.

Les deux tiers des entreprises interrogées considèrent que la loi issue des Etats généraux de l'alimentation n'a pas changé la donne dans les négociations.

Notre baromètre a bénéficié d'une bonne visibilité médiatique et nous a permis de consolider notre argumentaire en faveur d'un encadrement des pénalités de retard.

Le 2 mai, nous avons été auditionnés par la commission d'enquête parlementaire sur l'équilibre des relations commerciales à propos de notre observatoire.

Cette commission se fixe pour objectif de faire la lumière sur les pratiques de la grande distribution et leurs groupements dans leurs relations commerciales avec les fournisseurs. Ses conclusions sont attendues à l'automne 2019.

RSE

Intégrer le développement durable au cœur du modèle économique des entreprises bio !



CHIFFRES CLÉS

- **13 NOUVELLES ENTREPRISES** labellisées BioED
- **7 TONNES DE DÉCHETS RÉCOLTÉES** à travers le programme Collectibio
- **232 RÉPONDANTS** à la consultation sur le cahier des charges BioED



Cette année, le label BioED a fêté ses 5 ans. Dans un contexte de transformation du marché et des attentes citoyennes, nous avons souhaité questionner nos parties prenantes pour faire évoluer le cahier des charges du label et répondre aux nouveaux enjeux de la profession.

Nous poursuivons l'accompagnement des entreprises bio qui, bien que pionnières d'un modèle plus respectueux de l'Homme et de l'environnement, doivent continuer d'innover pour garder un temps d'avance !

Les faits marquants

- Réalisation d'une large consultation des parties prenantes du Synabio pour comprendre leurs attentes vis-à-vis des entreprises bio et amorcer la révision du cahier des charges BioED® en partenariat avec Ecocert Environnement.
- Le label BioED® est sélectionné pour participer au programme d'expérimentation des labels RSE sectoriels porté par la Plateforme RSE, instance nationale de dialogue et de concertation auprès du gouvernement.
- Lancement d'un Groupe de Travail « Biodiversité » afin de comprendre les enjeux pour les filières bio, identifier les leviers d'action pour les entreprises et définir des priorités pour le Synabio.
- Lancement de Collectibio, programme associant 13 marques bio et près de 800 magasins bio pour collecter et valoriser des emballages plastiques non recyclés dans les filières de tri existantes.

RÈGLEMENT BIO

Vers de nouveaux compromis

En mai 2018, les Etats membres et le Parlement européen adoptaient le nouveau règlement bio. Ce long chantier – il aura fallu cinq ans de négociations pour aboutir à un accord – n'est pas terminé pour autant.

Depuis un an, les institutions européennes travaillent en effet sur les règlements d'application qui viendront préciser un certain nombre d'exigences techniques.

Le SYNABIO se mobilise pour préserver les acquis et le niveau d'exigence du cahier des charges. Mais, la règle du jeu européenne, c'est le compromis et des concessions sont à prévoir.

Les faits marquants

- Nous avons consulté nos adhérents sur de nombreuses dispositions du nouveau règlement (additifs et auxiliaires technologiques, ingrédients non bio autorisés). Ces consultations nous permettent d'évaluer l'impact des propositions réglementaires pour les entreprises bio et de définir nos positions en connaissance de cause.
- En mai, le Conseil d'administration a clarifié le processus interne de définition de nos positions sur les enjeux réglementaires. Il associe l'équipe, les adhérents du Synabio qui siègent à l'INAO et, en cas de besoin, nos élus.
- Les représentants des entreprises bio à l'INAO ont notamment planché sur l'évaluation d'un procédé de fabrication de sucre bio à partir de betteraves. Ils ont fait part de leurs réserves sur certains points critiques du procédé et ont plaidé pour une interprétation cohérente et rigoureuse du cahier des charges.

CHIFFRES CLÉS

- **52%**, c'est la courte majorité qui a permis à l'INAO d'adopter l'encadrement du chauffage des serres en juillet 2019
- **1^{ER} JANVIER 2021**, c'est la date d'entrée en application du nouveau règlement

- L'INAO s'est prononcé in extremis pour un encadrement du chauffage des serres qui permettra d'éviter les dérives d'une production totalement désaisonnalisée. Cette décision n'aurait pas vu le jour sans la campagne médiatique menée par la FNAB avec le soutien du Synabio.
- Les professionnels français de la bio ont exprimé leur opposition aux assouplissements proposés par Bruxelles concernant les conditions d'élevage des volailles.

QUALITÉ

Promouvoir une offre bio exigeante

Nous avons souhaité partager avec vous notre inquiétude de voir sur le marché des produits bio «très transformés» (procédés altérant les qualités des matières premières, additifs et auxiliaires technologiques superflus, recours important aux arômes...), posant ainsi les bases d'une réflexion sur les évolutions réglementaires à défendre et les pratiques à promouvoir pour développer une offre bio exigeante.

Les faits marquants

- Intervention du chercheur Anthony Fardet, expert de l'ultra-transformation, lors de la journée qualité du 26 mars.
- Interpellation de la Commission européenne, IFOAM EU, EFFA, ... pour que les nouvelles règles concernant les arômes dans les produits bio soient en ligne avec les préconisations du GT Arômes et les positions du Synabio.
- Lancement d'une expertise sur les risques "OGM" liés à certaines substances (additifs, enzymes, auxiliaires technologiques...). Collaboration avec Inf'OGM pour clarifier la situation, identifier les éventuelles alternatives et vous proposer des outils adaptés.
- Enquête auprès des adhérents sur les produits de nettoyage et désinfection pour construire et porter une position dans le cadre des discussions sur le futur règlement bio.
- 2 réunions du Comité Scientifique de Securbio sur le guide de bonnes pratiques pour gérer les risques de contamination en bio et une campagne d'analyses Securbio.

CHIFFRES CLÉS

- 13 CONTRIBUTEURS actifs à SECURBIO
- 250 BULLETINS SAISIS dans SECURBIO
- 40 PARTICIPANTS à chaque journée qualité



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean-Marc Lévêque
TRIBALLAT NOYAL
Président



Manuel Brunet
ARCADIE
Vice-président



Brigitte Brunel-Marmone
LA VIE CLAIRE
Vice-présidente



Thomas Breuzet
PECHALOU
Trésorier



Valérie Tremblay
PRO NATURA
Secrétaire



Marc Barre
BIOFOURNIL
Trésorier adjoint



Arnaud Vannier
LA MANDORLE
Secrétaire adjoint



Jean-Marc Bohuon
AGROBIO PINAULT
Administrateur



Didier Perreol
EKIBIO
Administrateur



Jean Verdier
NATURGIE
Administrateur



Daniel Tirat
BJORG BONNETERRE ET
COMPAGNIE
Administrateur



Jean-Luc Denis
BIOLAIT
Administrateur



Claude Gruffat
BIOCOOP
Administrateur



Beena Paradin
BEENDHI
Administratrice



Christophe Audouin
LES PRÉS RIENT BIO
Administrateur



Maria Pelletier
MOULIN MARION
Administratrice



Frédéric Terrisson
NUTRITION ETSANTÉ
Administrateur




Simon Ferniot
BIOGROUPE
Administrateur



L'ÉQUIPE SALARIÉE DU SYNABIO, DE GAUCHE À DROITE
ANNA KOLF, MATHILDE GSELL, MARION LÉVÉQUE, CHARLES PERMIN, CLAIRE DIMIER-VALLET

Contactez-nous !

SYNABIO
16, rue Montbrun - 75014 Paris
+33 (0)1 48 04 01 49 · synabio@synabio.com

Conception graphique  Anne Faure



SYNABIO
entreprendre ensemble pour développer la bio